Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-212200968-20261102-20261016_DELIB3-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDÉBIA
SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	11
Présents	9
Votants	11

L'an deux mil vingt-six,
le vendredi 16 octobre,
Le Conseil Municipal de Landébia
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire
Date de convocation : 12/10/2026

PRÉSENTS : DURAND P., BAILLET I., MACÉ A., BLIN O., BOURDONNAIS J., DE LA CUEVA V. -H., GOURET P., RETOURNÉ G., LE TURNIER T.

ABSENT EXCUSÉ :

BROUCKAERT F. donne procuration à LE TURNIER T.
MICHEL G. donne procuration à BLIN O.

SECRÉTAIRE : MACÉ A.

20261016 – DELIB3 : PROPOSITION NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs pour la location de la salle des fêtes à la suite de la refonte du règlement.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'introduire une distinction saisonnière (période d'été et période d'hiver avec intégration des coûts réels de chauffage) dans la mesure où, actuellement, la commune ne peut pas procéder au relevé de consommation de la salle des fêtes.

Échanges au sein du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal propose de se rapprocher du fournisseur d'électricité pour voir s'il est possible d'avoir un accès aux consommations énergétiques de la salle des fêtes afin de facturer celle-ci au tarif en vigueur.

Le Conseil Municipal procède à l'examen de la grille budgétaire et, d'un commun accord, **propose ne pas modifier les tarifs actuels, exception faite** :

- Instaurer la **gratuité de la location de la salle des fêtes pour les obsèques civiles** pour les habitants de la commune (40 € à ce jour) et réduire le tarif à 30 € (au lieu de 60 €) pour les non Landébianais ;
- Diminuer le tarif de la location de la salle des fêtes (avec accès à la cuisine, si besoin) pour les **associations communales à 20 € contre 40 € à ce jour.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ;
VU la délibération n° 20261016–DELIB2 portant approbation du règlement de la Salle des Fêtes ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** la nouvelle grille tarifaire de la salle des fêtes selon les montants arrêtés ci-dessous :

Locataire	Location	Obsèques civiles	TARIF JOUR	TARIF WEEK-END
Habitant de Landébia	Grande salle		110 €	160 €
	Grande salle + cuisine		140 €	205 €

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-212200968-20261102-20261016_DELIB3-DE

Association communale	Grande salle		[illegible]	[illegible]
	Grande salle + cuisine			
Hors commune (particulier ou association)	Grande salle		160 €	235 €
	Grande salle + cuisine	30 €	210 €	310 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à appliquer cette nouvelle tarification aux contrats signés à compter de ce jour.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick Durand

MAIRIE DE LANDÉSIA 22130